

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	84 (2012)
Heft:	3
Artikel:	Coopératives : des "bastions" dans une économie de marché instable
Autor:	Gernet, Hilmar / Lo Curto, Sandra
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-323316

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coopératives: des «bastions» dans une économie de marché instable

Quelles valeurs associe-t-on à une coopérative? Quelle en est la réputation? Le premier sondage représentatif sur les coopératives suisses montre à quel point leurs valeurs sociales et éthiques en font des entreprises prisées. Interview du Dr Hilmar Gernet, intervenant au Congrès national de la coopérative du 21 septembre 2012 à Lucerne.



Hilmar Gernet est historien et politologue. Il est notamment responsable «Politique et Société» auprès des Banques Raiffeisen Suisse. Au sein du groupement d'intérêts économiques des coopératives (IGG), il a été responsable de l'étude «La perception des coopératives en Suisse», réalisée en coopération avec l'institut de recherche gfs. bern.

Monsieur Gernet, faisons d'abord une rétrospective. Comment et quand les coopératives se sont-elles développées?

Hilmar Gernet: La coopérative est un résultat de l'histoire, un résultat à succès. Cette forme d'entreprise ayant pour principes de base l'entraide, la responsabilité individuelle, l'autogestion et l'autocontrôle s'impose face à l'économie libre de marché depuis le 19^e siècle. Les premières associations coopératives se firent au Moyen-âge, et avaient pour objectif commun de réunir des professionnels du même corps de métier, comme par exemple ces

paysans qui s'associèrent pour former une coopérative alpine. L'inventeur du principe des coopératives est Robert Owen: il tenta, à la fin du 18^e siècle, de rendre les conditions de travail plus humaines dans sa filature de coton en Ecosse. Dans les pays germanophones, ce fut surtout Friedrich Wilhelm Raiffeisen qui joua un rôle pionnier: les banques Raiffeisen reflètent aujourd'hui encore sa vision des coopératives.

Comment définiriez-vous «l'esprit» d'une coopérative? En quoi se distingue-t-elle des autres formes d'entreprises?

Aujourd'hui comme autrefois, les coopératives sont des entreprises basées sur des valeurs. Le fait de participer à une entreprise crée une identité et permet de s'identifier à elle. Par ailleurs, elles assurent que les bénéfices réalisés restent dans l'entreprise et y soient réinvestis. De plus, les coopératives se caractérisent souvent aussi par des produits et services traçables et compréhensibles. Cela est dû au fait qu'elles orientent leurs offres par rapport aux avantages qu'elles représentent pour leurs clients et pour leurs membres. Les coopératives gardent en elles un caractère d'entraide.

Vous avez accompagné et évalué la première étude représentative sur les coopératives en Suisse. Parlez-nous des principaux résultats.

Oui, il était grand temps que l'on fasse ce sondage. Il a pu être réalisé grâce au groupement d'intérêts économiques des coopératives (IGG) – un regroupement fondé par Raiffeisen, Fenaco, Mobiliar, Mobility et WBZ – et en coopération avec l'Institut gfs. bern. Un sondage téléphonique a été effectué en novembre 2011 auprès d'un échantillon représentatif d'un millier de personnes. Après avoir indiqué ce que leur évoquait le terme de coopérative, les interviewés devaient les évaluer sur une échelle de notation de 1 à 10. Le résultat est très réjouissant: les coopératives jouissent d'une confiance de 7,2, et même de 8 et plus pour la moitié des personnes interrogées, ce qui correspond à la mention «très bien». Les coopératives ont ainsi un taux de confiance nettement supérieur aux corporations de droit public et aux sociétés anonymes. L'étude révèle que la majorité de la population considère que les coopératives visent une «réussite économique durable et non un profit à court terme». On leur atteste une «responsabilité sociale» – ou du moins un plus, au niveau éthique,



par rapport aux autres formes d'entreprises. En résumé: il existe au sein de la population une très forte confiance envers les coopératives.

Pourquoi donc cette bienveillance envers les coopératives?

Cette grande confiance dont jouissent les coopératives provient de plusieurs raisons. L'identité très spécifique des coopératives en est probablement la principale, et plus précisément le fait qu'elles s'engagent à protéger les avantages pour les associés. Pour les Suisses, se focaliser sur les avantages est presque une attitude naturelle, cela reflète même l'identité de l'Etat confédéral. Et les coopératives appliquent si bien ce principe de base suisse que des millions de personnes leur font confiance jour après jours, et achètent leurs produits et leurs services.

Existe-t-il encore d'autres parallèles entre la Suisse et les coopératives?

Et comment! J'irais jusqu'à dire que les coopératives sont «dans les gènes» des Suisses, car elles comprennent deux éléments typiquement suisses: d'une part l'action axée sur les avantages et sur l'entraide, qui placent les avantages personnels des membres au centre. D'autre part, les coopératives ont une forte composante fédéro-démocratique. Les Suisses aiment évoluer dans des struc-

tures contrôlables leur permettant de participer aux décisions de manière démocratique. C'est précisément ce que leur offrent les coopératives. Ces deux éléments constituent également le noyau de la logique même de la Confédération helvétique. C'est de ce point de vue fédéral (ou plutôt fédéro-coopératif) que je me demande si les coopératives, avec leur droit de participation direct et démocratique (une personne, un vote), ne sont pas également une sorte d'exemple politique ou économique. Les procédures démocratiques directes, comme elles existent dans les coopératives, contiennent des éléments d'une politique proche du citoyen et d'une économie basée sur l'éthique comme elle est de plus en plus exigée ici et à l'étranger.

Voulez-vous dire que le modèle des coopératives est donc plus actuel que jamais?

Oui, exactement. Avec leur démocratie de marché si particulière et leur droit de participation aux décisions, les coopératives contribuent également au bon fonctionnement de la vie sociale. C'est pourquoi je considère les coopératives comme un modèle pour l'économie de demain – et une sorte de «bastion» dans des marchés volatiles. Il est fort possible que les dirigeants de coopératives deviennent des figures leaders pour un lendemain sûr.

Sandra Lo Curto

Les coopératives en route vers des lendemains prometteurs

Quelles sont les clés du succès des coopératives et en quoi se distinguent-elles des autres formes d'entreprise? Lors du premier congrès suisse des coopératives, qui se tiendra le 21 septembre au Centre Culture et Congrès (KKL) de Lucerne, de nombreux intervenants de renom ont été invités, entre autres le ministre suisse de l'économie. Le PDG de Raiffeisen Suisse, Pierin Vincenz, le PDG de fenaco, Martin Keller, et le PDG du Groupe Mobilière, Markus Hongler, ont partagé toute la réalité que vivent les coopératives en Suisse. Et le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, qui ne manquera sans doute pas de souligner l'importance que ce modèle d'entreprise a pour l'économie suisse d'aujourd'hui et de demain. S'il est vrai que les sociétés anonymes et à responsabilité limitée (sarl) restent les formes juridiques préférées en Suisse quand il s'agit de fonder sa propre entreprise, dans de nombreux cas, il aurait été préférable de choisir la forme de la coopérative. Le congrès mettra en outre le doigt sur le fait que les avantages de ce modèle ne sont pas assez connus dans l'opinion publique. La coopérative est idéale quand il s'agit de «passer la main», par exemple.

Werner Beyer, président du «groupement d'intérêts économiques des coopératives» (IGG), groupement qui a organisé le congrès sur cette vaste thématique, fera sans doute valoir qu'il faut mieux préparer le terrain pour les coopératives auprès des autorités et des politiciens afin que les conditions cadres s'améliorent. L'interaction entre les mouvements coopératifs et le droit de la coopérative en Suisse reste un point central; en tenant compte du développement international, l'on en dérivera les implications pour une interprétation contemporaine du droit de la coopérative et des buts coopératifs. **SLC**